L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 13, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 19 MARS.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne ferront régulièrement ce trajet de Pontdemarche No. 42 Rivière du Nord:

St. LAURENT, capt. Lemaric, Samedi 25 mars.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
Première cabine, $80. Seconde cabine, $50.

Un bon agent étranger ici, à la Nouvelle-Orléans, sur le bureau de la Compagnie, 10 Place de la Bourse, à New York.

L. GRAND & Cie.
Agents, rue Conondelet 14.

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale à Southampton et à La Havane.

Les steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD ont reçu leur service régulier et feront à l'avenir le trajet ci-après:

De Brême.
Steamer HANOVER, 4 mars.....4 avril
ROLO 1er avril.....4 mai
FRANKFURT, 15 avril.....20 mai
HANOVER, 15 mai.....17 juin

Touchant en allant et en revenant à Southampton et à la Havane pour recevoir et débarquer des passagers seulement.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou Southampton à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans.
Premières cabines.....$80 or.
Entrepont.....$40 or.
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Havre ou Brême.
Premières cabines.....$80 or.
Entrepont.....$40 en monnaie courante.

Les steamers ne font pas de secondes cabines. Les prix pour aller de Brême ou Southampton à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans sont définis par les compagnies, et d'autres informations, s'adresser à

EO. F. STOCKMEYER & CO.
Agents,
No 61 Vieux Usine.

Pour New-York
de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui font de première classe:

Capt. Geo. L. Norton
Capt. —
Capt. A. W. Sampson,
Capt. Geo. H. Smith,
Capt. W. P. Henry.
Capt. H. S. Quick.
Capt. —
Pour les passagers, s'adresser à bord ou à

HENRY HENRY, commandant
Au bureau de la rue Jefferson
Heures de matin.

Les vapeurs ne prennent pas de secondes cabines.

Prix du passage, 20 or.
Entrepont.....15 or.

Les vapeurs sont conformés pour le transport du bétail.

Pour fret ou passage, s'adresser à

E. O. LEMARCHE,
No 6 Rue Union.

Pour New-York
de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui

Capt. Geo. L. Norton
Capt. —
Capt. A. W. Sampson,
Capt. Geo. H. Smith,
Capt. W. P. Henry.
Capt. H. S. Quick.
Capt. —
Pour les passagers, s'adresser à bord ou à

HENRY HENRY, commandant
Au bureau de la rue Jefferson
Heures de matin.

Les vapeurs ne prennent pas de secondes cabines.

Prix du passage, 20 or.
Entrepont.....15 or.

Les vapeurs sont conformés pour le transport du bétail.

Pour fret ou passage, s'adresser à

E. O. LEMARCHE,
No 6 Rue Union.

New-York, directement.

Ligne de steamers Cromwell
New-York et la Nouvelle-Orléans.

LE NOUVEAU CONQUÉRANT
GEO. CROMWELL,
G. L. Clapp, commandant
Quai, sur le pied de la rue Henry Clay.
Départ, 5 mars, et tous les 4 M.
Passage.....$30.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME, et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 61.

Vicksburg.

Pour tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. L. Lockhart, capitaine.
Sam. A. Y. Lee, commandant.
Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Vicksburg et tous les stationnaires intermédiaires.
Vicksburg et Natchez et Réliera avec les bateaux de Natchez et Réliera avec les bateaux de Natchez.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

T. W. JANNEY, 50th Commune et Delta.

POUR LA RIVIERE ROUGE.
Partira tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
Bayou Sarpy, Grand-Bayou, Grand Encore et Bayou Rouge.
BELLE OF ALTON,
John A. Brown, capt.
O. C. Hamilton, commis.
Partira comme il est dit plus haut.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

N. MONOUME, le Gravier.
J. E. CARLIN, 5, Champ-Pitoles.

Pour la Côte jusqu'à Donaldsonville.
Deux voyages par semaine.
Partira tous les MERCREDIS à 6 heures A. M. et les DIMANCHES à 6 heures A. M.
HISPEM,
E. N. Ratier, capitaine.
J. Black et J. Lambert, commis.
Partira régulièrement comme il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JAMES WOOD,
No 32 Peters, près Douane.

POUR LA COTE ST MERRITAGE.
(St-Mob-dans-dro.)
W. S. FIRE,
J. S. Street, capitaine.
S. S. Street, commis.
Départ, tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M.
JOHN JANNEY,
Passagers des rues Delta et Commune.
Pour fret ou passage, s'adresser sur le bord ou pour recevoir des lettres.

La Côte et Baton Rouge.
Le nouveau paquet
ST. JOHN,
Pierre Pierre, commis, Lamarque, Nouvelle-Orléans, Baton Rouge, Bayou Sarpy, Grand Encore et Belle Alliance.
Les MARDIS et VENDREDIS matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON,
No 11 Canal.

Pour la Côte et Baton-Rouge.
Le bateau à vapeur
BARTABLE, capitaine M. S. Barnes.
Partira comme Allen, Lamarque, laissera les Bayous tous les LUNDIS, mardis & M. et tous les VENDREDIS, mardis & M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SINNOTT & ADAMS,
Au No. 11 de Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Deux voyages réguliers par semaine.
HENRY TURNER, capitaine, Ch. Dalferis, capitaine, H. H. Landry, commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans et jusqu'à 4 heures P. M. et dimanches, laissant le service du jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. O. COX,
R. Vieille Levee,
J. O. LANDRY,
R. Vieille Levee.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Bateau regulier de la Côte et Bayou Lafourche
FLICKER
Jos. P. Adams, capitaine, P. A. Charles et N. E. Duplantier, commis.
Partira tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures, et tous les MERCREDIS et SAMEDIS matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Paquebot du Bayou Lafourche.
Partira tous les Mardis et Vendredis matin, à 11 heures, pour Donaldsonville, Bayou Lafourche et tous les stationnaires.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TAHLIQUAH,
Au pied de la rue Conti, pour recevoir des lettres.

POUR LA COTE ST LA NEW RIVER.
La ligne des Paquebots-Poste
PUBLIC,
J. Reynard et Jacques, commandant.
Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, à 5 P. M. Il partira de Donaldsonville tous les dimanches et mercredis matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la tête de la rue Conti, pour recevoir des lettres.

GUARDIAN MUTUAL LIFE
INSURANCE Co., of NEW-YORK
ORGANISÉE EN 1850.

Assure Polices et peut être payée.
Les de Thèse d'Assurance.
Sont exigés.
DERNIERS DIVIDENDES AU COMPTANT, DE PRÈS CENT.
Egal de cette à cette dépensée pour cent de 10 années successives.
Sont sur Avances.

Polices en vigueur.....$18,000,000
Actif.....[illegible]
Revenu Annuel.....[illegible]
Perte payée.....[illegible]

W. H. PERKINS, Président.
W. F. BOURNE, Vice-Président.
L. MIRANDE, Actuaire et Secrétaire.

Hon. John A. Dix, New-York.
John J. Crane, président Banque Republic.
William T. Hodges, Cashier Mercantile.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.)
Charles G. Rossiquet, commerce, Rossiquet Sampson & Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York.
Moses C. Morgan, Secretaire.
Thomas Rigney, marque Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, Commerce New-York Sugar Refining Company.
Aaron Arnold, ambrel Arnold, Constable & Co.
Richard B. Irvine, Wetmore & Irvine, avocats.
F. W. Matsuyer, ambrel F. V. Hauptfleuch & Co.
William Williams, commerce, W. Williams & Co.
John H. Frost, négociant.
Jas. W. W. Wetmore, avocat.
Charles J. Martin, négociant.
Wm. Allen Butler, avocat.
George W. Cayler, banquier, Palmyra, New-York.
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company.
Richard M. Wright, Newark, New-Jersey.
Wm. H. Fogg, avocat.
W. L. Cogswell, banquier.

Agent-Général pour la Louisiane:
[illegible]

TEXAS.

POUR GALVESTON & INDIANOLA.
Les steamers en fer suivants, sous le bon pronom, composent cette ligne:
W. S. HEWES, J. C. HARRIS, AUSTIN, ST. MARY, AGNES, MARIAN, ALABAMA, MORGAN, CLINTON, MATAGORDA, JOSEPHINE.
CITY OF NORFOLK,
WHITNEY et HUTCHINSON.
Le steamer
W. S. HEWES,
J. E. Bearce, commandant.
Partira MARDI, 21 mars à 4 h. A. M., du pied de la rue St. Joseph.
Il ne sera pas reçu de fret après 4 1/2 h. P. M.
Le commandant du bord.
Pour fret ou passage, s'adresser à

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents,
14 mars Coin Magazine et Natchez.

Steamers de la Malle des E.-U.—
Ligne de Morgan.

SAMEDI, 18 mars à 4 h. A. M.
POUR BRAZOS SANTIAGO, VIA GALVESTON.
I. C. HARRIS,
Capt. R. F. Farrell.
Partira au pied de la rue St-Joseph, quand le steamer ne peut pas franchir la barre de Brazos, les passagers seront livrés par mer à Galveston, et transportés immédiatement à la malle des Etats d'abord. Pour fret, ou passage, s'adresser à

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents.

Le fret pour Galveston prend un tarif spécial. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Fret assuré pour la moitié des prix demandés par les compagnies d'assurance dès qu'il est reçu le 1er août.

Pour Rockport et Corpus Christi,
Chemin de fer du Morgan entre la Louisiane et le Texas.

Ligne de STEAMERS DE MORGAN, Capitaine Rockport, Palmer, St-Marks et Corpus Christi, par la voie de Galveston, Indianola et le Texas et la ligne de steamers Morgan.

Le steamer en fer
ALABAMA,
Capitaine J. BENSON,
Partira du Brazos City à l'arrivée du train de 1 h. P. M. du chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas.
Le fret pour St-Mary's et Corpus Christi est assuré à Rockport.

CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
2 février Bureau, coin Magazine et Natchez.

Route de la Baie de Berwick,
à Pierre-Part, par la voie du railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas.

LES PASSAGES PRENNENT LE PERY vers le Place Jackson, à 6 h. A. M., et le train quitte le dépôt d'Algier à 8 h. A. M., arrive à Brashear City (Berwick) où le dernier point prenant la ligne des steamers Morgan pour Galveston.

Les steamers

JOSÉPHINE,
Capitaine GEO. E. TRIPP,
MARDIS et SAMEDIS,
WHITNEY,
Capitaine IKE N. LEWIS,
MERCREDIS et DIMANCHES.

On peut se procurer des billets de passage et marquer des bagages sous les jours arrêtés à la malle, jusqu'à 4 h. P. M., et prendre des bagages, en ne débarquerait du ferry le matin du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents.
2 février Coin des rues Magazine et Natchez.

POUR SABINE,
Via le Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, et de la ligne des Steamers de Morgan.

Le steamer MATAGORDA,
CREDIS et DIMANCHES, à l'arrivée du train de chemin de fer Pontchartrain, de 4 1/2 h. P. M.

Les connaissements seront signés pour toute la route jusqu'à la rivière Calcasieu et les localités intermédiaires de l'Alabama et de la Georgie.

A partir du 15 janvier 1871, il sera signé des connaissements pour toute la route depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Chattanooga et les points intermédiaires, en ne faisant pas Orléans, Mobile, Montevallo, Columbiana, Wilsonville, Calhoun, Jacksonville, Oxford, Jacksonville, Oxford, Jack, Dalton. Il sera pris du fret par 300 livres. Tous les connaissements pour la route seront délivrés à 10 heures avant 4 P. M., pour les marchandises expédiées avant 11 h. M., et seulement le fret sera fixé de tous bord jusqu'à destination. Les expéditeurs sont avertis que la ligne Morgan n'encourra aucune responsabilité pour les marchandises à livrer au delà de Mobile, cette dernière ville formant l'extrémité de la ligne.

Toutes les marchandises doivent être marquées en plein pour le Bon destinataire.

CHAS. A. WHITNEY & CO., agents,
Coin Magazine et Natchez.

Pour les villes de bains
SUR LE MISSISSIPPI SOUND,
LIGNE DES STEAMERS MORGAN.

Les steamers de cette ligne feront le service entre l'extrémité du Chemin de fer de Pontchartrain et les principales villes de bains sur le Mississippi Sound, dans le courant d'avril et mai. Pour plus ample Question, s'adresser à

CHAS. A. WHITNEY & CO., agents,
Coin Magazine et Natchez.

Arrangement d'hiver.
Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.

Pour Mandeville, Lacombe, Madisonville et Covington.

Le steamer du Mandeville et à bonne pression.

CAMELIA,
capitaine Hilton.

Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du train de 3 heures du matin, les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures du matin.

Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et JEUDIS, à 2 heures du matin, et Mandeville les LUNDIS et VENDREDIS à 10 heures du matin. Il ne prendra pas frais de fret après le départ du convoi, qui prendra seul à l'arrivée du bord le bateau doit partir.

Les services sont réglés à moins de mauvaise saison ou de bonne eau.

Le CAMELIA est pour le moment, à l'Old Landing, sur le rivière Tchoupitoulas.

ANT. MOS 34 et 36 de la rue de l'Union.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
104.....RUE DU CANAL.....104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées à la période précédente:

Sur les risques de feu.....	$720,250 00
Sur les risques de mer.....	120,404 22
Sur les risques de rivières.....	272,045 02
Total.....	$1,112,699 24
Moins—Primes sur risques non expirées.....	222,539 85
Montant net des primes le 31 mai 1870.....	$890,159 39
Sur les risques d'incendie.....	$395,400 70
Sur les risques de mer.....	120,404 22
Sur les risques de rivières.....	374,045 02
Total.....	$889,849 94
Taxes.....	17,802 99
Réassurances et primes remboursées.....	34,914 29
Intérêts, moins dépenses.....	32,222 10
Bénéfice.....	$971,789 32

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés immobilières.....	$125,000 00
Bons de la ville.....	125,000 00
Actions de banques et de chemins de fer	27,400 00
Billets garantis par nantissement.....	107,000 00
Billets secrets.....	66,617 50
Actions de Vieux Dry Dock Co.....	10,000 00
Bons du Mississippi.....	1,500 00
Bons de Jackson.....	1,000 00
Actions de Vieille Dry Dock Co.....	10,000 00
" de Vieille Levee.....	2,200 00
" de la Levee.....	
" de Vieux Dry Dock & Stock Yard Co.....	5,700 00
" de Louisiane Equitable Life Insurance Co.....	300 00
Bons sûrs de la Compagnie de la Louisiane.....	4,000 00
" " Association des Tanneurs.....	2,000 00
" " Association de la Vieille Dry Dock Co.....	4,000 00
Argent sur billets hypothécaires.....	2,000 00
En caisse.....	201,789 32
Total de l'actif.....	$1,135,154 64

Intérêt non réclamé et intérêt non payable sur polices..... $17,300 70
Prime non gagnée..... 70,775 37
Taxes payées et estimées..... 15,207 99
Réclamations sur feu de mer, rivières, dépenses, intérêts, &c..... 72,021 34
Bénéfice net..... $970,849 32
Bénéfice net..... $971,789 32

Le tableau ci-dessus est vrai sous serment, vérifié de la compagnie.

G. W. HOYT, Président.
PAUL FOURCHY, Président.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

A nous signé, G. W. HOYT, président, et PAUL FOURCHY, président de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Ville, et jurés, et signé publiquement ce 1er jour de janvier 1871.

S. MARNEY, notaire public.

A nous signé, G. W. HOYT, président de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Ville, et jurés, et signé publiquement ce 1er jour de janvier 1871.

S. MARNEY, notaire public.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Ville, rue du Canal, No. 104.

Le Bureau sera ouvert tous les jours, au dimanche et les jours de fêtes, de 10 heures du matin à 2 heures après-midi.

Les prêts sur gages, sur les marchandises de toute espèce, seront faits à un taux modéré.

Les prêts sur gages, sur les marchandises de toute espèce, seront faits à un taux modéré.

Les prêts sur gages, sur les marchandises de toute espèce, seront faits à un taux modéré.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
104.....RUE DU CANAL.....104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées à la période précédente:

Sur les risques de feu.....	$720,250 00
Sur les risques de mer.....	120,404 22
Sur les risques de rivières.....	272,045 02
Total.....	$1,112,699 24
Moins—Primes sur risques non expirées.....	222,539 85
Montant net des primes le 31 mai 1870.....	$890,159 39
Sur les risques d'incendie.....	$395,400 70
Sur les risques de mer.....	120,404 22
Sur les risques de rivières.....	374,045 02
Total.....	$889,849 94
Taxes.....	17,802 99
Réassurances et primes remboursées.....	34,914 29
Intérêts, moins dépenses.....	32,222 10
Bénéfice.....	$970,849 32
Bénéfice net.....	$971,789 32

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés immobilières.....	$125,000 00
Bons de la ville.....	125,000 00
Actions de banques et de chemins de fer	27,400 00
Billets garantis par nantissement.....	107,000 00
Billets secrets.....	66,617 50
Actions de Vieux Dry Dock Co.....	10,000 00
Bons du Mississippi.....	1,500 00
Bons de Jackson.....	1,000 00
Actions de Vieille Dry Dock Co.....	10,000 00
" de Vieille Levee.....	2,200 00
" de la Levee.....	
" de Vieux Dry Dock & Stock Yard Co.....	5,700 00
" de Louisiane Equitable Life Insurance Co.....	300 00
Bons sûrs de la Compagnie de la Louisiane.....	4,000 00
" " Association des Tanneurs.....	2,000 00
" " Association de la Vieille Dry Dock Co.....	4,000 00
Argent sur billets hypothécaires.....	2,000 00
En caisse.....	201,789 32
Total de l'actif.....	$1,135,154 64

Intérêt non réclamé et intérêt non payable sur polices..... $17,300 70
Prime non gagnée..... 70,775 37
Taxes payées et estimées..... 15,207 99
Réclamations sur feu de mer, rivières, dépenses, intérêts, &c..... 72,021 34
Bénéfice net..... $970,849 32
Bénéfice net..... $971,789 32

Le tableau ci-dessus est vrai sous serment, vérifié de la compagnie.

G. W. HOYT, Président.
PAUL FOURCHY, Président.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

A nous signé, G. W. HOYT, président, et PAUL FOURCHY, président de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Ville, et jurés, et signé publiquement ce 1er jour de janvier 1871.

S. MARNEY, notaire public.

A nous signé, G. W. HOYT, président de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Ville, et jurés, et signé publiquement ce 1er jour de janvier 1871.

S. MARNEY, notaire public.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Ville, rue du Canal, No. 104.

Le Bureau sera ouvert tous les jours, au dimanche et les jours de fêtes, de 10 heures du matin à 2 heures après-midi.

Les prêts sur gages, sur les marchandises de toute espèce, seront faits à un taux modéré.

Les prêts sur gages, sur les marchandises de toute espèce, seront faits à un taux modéré.

Les prêts sur gages, sur les marchandises de toute espèce, seront faits à un taux modéré.

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DU SIÈGE SOCIAL:
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
B. W. LEMAN, Secrétaire.
R. S. RENTZ, Actuaire.
C. G. MCNAUGHT, Agent-Général.
W. B. HARVEY, Agent-Général.

James J. O'Fallon, Adam M. Leman,
R. A. Gladney, Wm. Bryan,
A. M. Lindenberger, John Scott,
A. B. Gardner, John Brown,
J. M. Hanway.

Agences en Louisiane: No 28, Commerce, à Nouvelle-Orléans.

OFFICIERS DU BUREAU SUCCURSALE DE LOUISIANE:
G. M. BOURDET, Président.
E. R. MERRIMAN, Vice-Président.
B. B. MERRIMAN, Secrétaire et agent.

MÉDECINS-INSPECTEURS:
J. H. FOLWELL, M. D. J. R. RITCHIE.

DIRECTEURS DE LOUISIANE:

James Pandely,	Gustave Vernière,
E. V. Morelle,	F. H. Rapin,
Albert Mace,	C. E. Nolten,
Jules Fourcade,	L. A. Wiltz,
E. R. Merriman,	

Cette Compagnie doit toute sûreté en polis d'assurance de la vie, laquelle ne sont pas de simple contrat.

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND BITTER.

Vous avez sans doute vu que le Newfoundland Bitter a été tenu dans les annonces, et l'accueil sympathique que lui a fait la petite note suivante témoigne assez que le Bitter est un bon remède.

Un chef à cheval partira de Pensacola dépêche, lorsque les malles à 4 heures et du Lac une heure après le départ.

Tous les jours, le Bitter, le Bitter, le Bitter